

Informations relatives à la prévention et à la gestion des déchets de batteries**Ne jetez pas les batteries avec les ordures ménagères !**

Éliminez les piles séparément des autres déchets dans les points de collecte prévus à cet effet.



Vous pouvez déposer gratuitement vos piles rechargeables/batteries dans les points de collecte suivants:

- Tous les points de vente de piles neuves
- Dans les commerces (supermarchés, quincailleries, magasins d'électronique, etc.).
- Dans les déchetteries municipales.



Les piles usagées peuvent contenir des substances dangereuses qui, si elles ne sont pas éliminées correctement, pourraient nuire à l'environnement.



Les piles et accumulateurs peuvent contenir des substances nocives pour la santé humaine ou l'environnement, ou présenter d'autres dangers. En raison de divers risques, la manipulation des piles au lithium requiert une prudence particulière. En collectant et en recyclant séparément les piles usagées, vous contribuez à prévenir les impacts négatifs sur la santé humaine et l'environnement.



La collecte séparée des piles permet le recyclage et économise ainsi des matières premières précieuses.



Avant de retourner les piles, appliquez du ruban adhésif sur les bornes des piles au lithium. Cela évite tout risque de court-circuit. Veillez à éliminer les piles au lithium séparément des autres piles.